

# Calendrier administratif de la Faculté des lettres – 2023/2024

Semestre d'automne 2023

SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT	TEXTES RÉGLEMENTAIRES REBA = Règlement d'études du Bachelor REMA = Règlement d'études du Master DIR = Directives du Décanat
--	-----------	--	--	------------------------------	--	--	------------	--

<b>ORIENTATION</b>	<b>Changement dans le choix des disciplines initiales*</b> (1 <sup>er</sup> semestre d'études)		mar	19 septembre	08:30	ven	27 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	
	<b>Changement d'orientation*</b> (en cours d'études)		mar	19 septembre	08:30	ven	27 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	REBA art. 15, REMA art. 17
<b>ENSEIGNEMENTS</b>	<b>Inscription aux enseignements</b>		mar	19 septembre	08:00	dim	15 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22
	<b>Inscription tardive aux enseignements</b>		lun	16 octobre	08:30	ven	27 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.18
<b>ÉVALUATIONS</b>	<b>Inscription aux évaluations</b>	H	mar	19 septembre	08:00	dim	15 octobre	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23
	<b>Inscription tardive aux évaluations**</b>	H	lun	16 octobre	08:30	ven	27 octobre	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.19 et 0.23
	<b>Désinscription des évaluations</b>	H	mar	19 septembre	08:00	ven	27 octobre	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23
	<b>Report d'une inscription à une validation</b>		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant						auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	<b>Dépôt des mémoires</b>	H				ven	22 décembre	12:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 16, DIR 0.2 et 0.2bis
	<b>Saisie des résultats par les enseignants</b>	H	mar	19 septembre	08:00	dim	4 février	minuit	en ligne	
	<b>Consultation des copies des examens écrits</b> des candidat-e-s en échec (10h à 12h) des candidat-e-s ayant réussi (11h à 12h)	H	ven	9 février	10:00	ven	9 février	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants	
<b>GRADES</b>	<b>Commande de grade</b>	H	lun	12 février	08:00	ven	9 mars	minuit	en ligne	
<b>CERTIFICATION</b>	<b>Dépôt des travaux CLAD</b>		mar	à définir	08:00	dim	à définir	minuit	en ligne	Règlement CLAD
	<b>Dépôt des objectifs CLAD</b>		lun	à définir	08:00	dim	à définir	minuit		

\* si le changement d'orientation intervient après le 15 octobre, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

\*\* avec taxe pour inscription tardive de 200.- Frs

## Calendrier administratif de la Faculté des lettres – 2023/2024

*Semestre de printemps 2024*

SESSION H = hiver E = été A = automne	OUVERTURE			FERMETURE (dernier délai)			OÙ/COMMENT		TEXTES RÉGLEMENTAIRES REBA = Règlement d'études du Bachelor REMA = Règlement d'études du Master DIR = Directives du Décanat
--	-----------	--	--	------------------------------	--	--	------------	--	--

<b>ORIENTATION</b>	<b>Changement d'orientation au MA*</b> (en cours d'études)		lun	19 février	08:30	jeu	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 17	
	<b>Changement d'orientation au BA**/**</b>		lun	19 février	08:30	jeu	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	REBA art. 15	
<b>ENSEIGNEMENTS</b>	<b>Inscription aux enseignements</b>		lun	19 février	08:00	dim	17 mars	minuit	en ligne	REBA art. 17, REMA art. 19, DIR 0.18 et 0.22	
	<b>Inscription tardive aux enseignements</b>		lun	18 mars	08:30	jeu	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.18	
<b>ÉVALUATIONS</b>	<b>Inscription aux évaluations</b>	E + A	lun	19 février	08:00	dim	17 mars	minuit	en ligne	REBA art. 18 et 19, REMA art. 20 et 21, DIR 0.19 et 0.23	
	<b>Inscription tardive aux évaluations***</b>	E + A	lun	18 mars	08:30	jeu	28 mars	17:00	au secrétariat des étudiants	DIR 0.19 et 0.23	
	<b>Désinscription des évaluations</b>	E	lun	19 février	08:00	jeu	28 mars	minuit	en ligne	DIR 0.19 et 0.23	
		A	lun	8 juillet	08:00	dim	14 juillet	minuit			
	<b>Report d'une inscription à une validation</b>		en tout temps, sur demande écrite, avec l'accord de l'enseignant							auprès de l'enseignant concerné	DIR 0.19 et 0.23
	<b>Dépôt des mémoires</b>	E				lun	13 mai	12:00	au secrétariat des étudiants	REMA art. 16 et DIR 0.2bis	
		A				ven	2 août	12:00			
	<b>Saisie des résultats par les enseignants</b>	E	lun	19 février	08:00	dim	30 juin	minuit	en ligne		
A		lun	15 juillet	08:00	dim	8 septembre	minuit				
<b>Consultation des copies des examens écrits</b>											
des candidat-e-s en échec (10h à 12h) des candidat-e-s ayant réussi (11h à 12h)	E	ven	5 juillet	10:00	ven	5 juillet	12:00	le lieu est communiqué par mail aux étudiants			
des candidat-e-s en échec (10h à 12h) des candidat-e-s ayant réussi (11h à 12h)	A	ven	13 septembre	10:00	ven	13 septembre	12:00				
<b>GRADES</b>	<b>Commande de grade</b>	E	lun	8 juillet	08:00	ven	2 août	minuit	en ligne		
		A	lun	16 septembre	08:00	ven	18 octobre	minuit	en ligne		
<b>CERTIFICATION</b>	<b>Dépôt des travaux CLAD</b>		lun	à définir	08:00	dim	à définir	minuit	en ligne	Règlement CLAD	
	<b>Dépôt des objectifs CLAD</b>		lun	à définir	08:00	lun	à définir	minuit			

\* si le changement d'orientation intervient après le 17 mars, l'inscription aux évaluations de la nouvelle discipline est soumis à la taxe pour inscription tardive de 200.– Frs

\*\* seules les permutations de disciplines sont autorisées. Il n'y a pas de changement de discipline possible au semestre de printemps

\*\*\* avec taxe pour inscription tardive de 200.– Frs